

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

La station d'épuration de Pully fait peau neuve

La station d'épuration de Pully (ci-après STEP) a fêté ses 50 ans l'année passée. Après un demi-siècle de bons et loyaux services, la STEP doit être réhabilitée en raison de son vieillissement généralisé, et équipée d'un étage de traitement des micropolluants pour répondre aux nouvelles exigences légales. Les micropolluants sont des substances qui polluent l'eau et l'environnement à des concentrations infinitésimales. Les pesticides, les médicaments, les cosmétiques, etc. en font partie.

Le projet de réhabilitation de la STEP devrait s'étendre sur 10 ans et s'élever à environ CHF 27 millions. Les études, qui préciseront le programme des travaux, démarreront en 2021.

L'efficacité énergétique de la STEP est un point central de ce projet. Elle peut être optimisée:

- en réutilisant au mieux le bâti existant plutôt qu'en construisant une STEP à neuf ;
- en choisissant des traitements peu gourmands en énergie ;
- en transformant en énergie la chaleur et le gaz produits par les eaux usées.

Vous trouverez plus d'informations sur ce projet sur le site www.pully.ch, rubrique assainissement.

La STEP protège la qualité de l'eau et de notre environnement. On peut aussi, à la maison, y contribuer en adoptant quelques gestes simples :

- Limiter les doses de produits chimiques utilisées pour le ménage, la lessive ou le jardinage et préférer des produits écologiques.
- Ne pas confondre cuvette des toilettes et poubelles pour les lingettes, serviettes hygiéniques, coton-tiges, etc.
- Ne jeter à terre aucun mégot ni aucun déchet dans la rue; ils finiraient tout droit dans le lac et endommageraient les écosystèmes.

Le Conseil communal de Pully, en date du 30 septembre 2020, a décidé d'octroyer à la Municipalité le crédit de CHF 1'445'000.00 TTC pour les études d'avant-projet, qui pourront donc commencer l'an prochain.

Pully, Paudex, Belmont-sur-Lausanne, le 9 octobre 2020

Renseignements complémentaires :

Pully, Direction des travaux et des services industriels - Marc Zolliker, Conseiller municipal - 021 721 31 11

Paudex, Direction de l'assainissement - Jean-Philippe Chaubert, Conseiller municipal - 021 791 12 12

Belmont-sur-Lausanne, Direction de l'assainissement et protection de l'environnement - Philippe Michelet, Conseiller municipal - 021 721 17 21